

Sensibilisation au droit de la famille

(→ suite page 2)

Deuxième journée – La gestion de la famille : le patrimoine

Objectifs

- Comprendre et se repérer dans les règles légales du patrimoine pendant et à la fin de la vie du couple.
- Les régimes matrimoniaux.
- Le Pacs.
- L'indivision des unions libres.

Contenus thématiques

- Mariage, couple en union libre, Pacs.
- Union et désunions, divorce, séparation.
- Approche des aspects personnels et patrimoniaux.

Troisième journée – La composition de la famille : les enfants

Objectifs

- Les règles légales de la filiation.
- L'adoption.
- Les familles hétérosexuelles et homoparentales.
- La procréation médicalement assistée.

Contenus thématiques

- Établissement de la filiation biologique, juridique (le nom...).
- Le couple hétérosexuel, le couple homosexuel (adoption, procréation médicalement assistée, gestation pour autrui).

Quatrième journée – La régulation de la famille : l'autorité parentale

Objectifs

- Les règles légales de la minorité et de l'autorité parentale.
- Pendant la vie du couple.
- Pendant la séparation du couple.
- En cas de décès du parent.
- Le rôle des intervenants par rapport aux parents et à l'enfant.

Contenus thématiques

- Fonctionnement lors de la vie du couple.
- Dysfonctionnement lors de la fin du couple.
- Le rôle des différents intervenants (avocat, magistrats, enquêteurs sociaux, médiateurs familiaux, psychologues, psychiatres, etc.).

Cinquième journée – La cassure de la famille : le décès, la perte d'autonomie physique ou mentale

Objectifs

- Les textes sur les droits des malades et la fin de vie.
- Les parents devenus incapables majeurs.
- Les règles légales de la succession.
- Enfants majeurs ou mineurs.

Contenus thématiques

- Les successions composées d'enfants majeurs ou mineurs.
- Les mesures de protection (curatelle, tutelle).
- L'approche de la fin de vie.



Institut d'anthropologie clinique

29 chemin des Côtes de Pech David – 31400 Toulouse
Tél-Fax 05 62 17 20 86 – iac@i-ac.fr – www.i-ac.fr

SIRET 827 757 477 00019 – APE 8559A
Prestataire de formation 76310860731 – ODPC 5644

FAMILLES CONTEMPORAINES

Sensibilisation au droit de la famille

Pierrette Aufferé

Public : tous professionnels désireux d'acquérir les bases du droit de la famille

FAMILLES CONTEMPORAINES

Sensibilisation au droit de la famille

Cette formation s'adresse aux professionnels qui souhaitent acquérir ou développer des connaissances juridiques et des compétences techniques pour accompagner des individus, des couples ou des familles.

Elle se compose, sur une semaine, de cinq journées thématiques indépendantes pouvant être suivies intégralement ou « à la carte ».

Cette formation vise à apporter en matière de la famille les bases minimales au niveau des articulations juridiques, judiciaires et psychosociales.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques.
- Analyse de situations pratiques, étude de cas.
- Échanges avec les stagiaires.

Évaluation

- Recueil personnalisé des difficultés initiales.
- Bilan de fin de formation (oral et écrit à partir d'une grille standardisée).

Intervenants

Pierrette Aufferie est médiateur familial, avocat honoraire près la Cour d'Appel de Toulouse, auteure du *Guide de médiation familiale* et membre de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM).

Possible invitation d'un **notaire** (2^{ème} journée), d'un **magistrat** (4^{ème} journée), etc.

Première journée – La constitution de la famille : le couple

Objectifs

- Appréhender les formes et types d'unions légales.
- Connaître leur constitution.
- Comprendre le déroulement de leur désunion.
- Répertorier les aspects économiques et patrimoniaux du début à la fin de la vie du couple.

Contenus thématiques

- Mariage, couple en union libre, Pacs.
- Union et désunions, divorce, séparation.
- Approche des aspects personnels et patrimoniaux.

(→ suite du programme en page 4)

FAMILLES CONTEMPORAINES

Sensibilisation au droit de la famille

Lieu : Institut d'anthropologie clinique – Toulouse

Public : groupe de 8 à 15 participants ;
tous professionnels désireux d'acquérir les bases du droit de la famille

Durée : 5 journées indépendantes (6 heures et demie par journée, soit 32 heures et demie)

Dates : 9, 10, 11, 12 et 13 avril 2018

Coût : prise en charge professionnelle : 180 €
étudiants, particuliers : 120 €
(par journée, plateau-repas compris)

Inscriptions en ligne et tous renseignements

Web : i-ac.fr

Mail : iac@i-ac.fr

Tél-Fax : 05 62 17 20 86

Courrier : Institut d'anthropologie clinique
29 chemin des Côtes de Pech David
31400 Toulouse

Institut d'anthropologie clinique – SARL au capital de 10 200 euros
Siret 827 757 477 00019 – APE 8559A – TVA intracommunautaire FR 81 827757477
Prestataire de formation n° 76310860731, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
Organisme de DPC habilité à dispenser des programmes de DPC 5644